



## Communiqué de presse du 27 juillet 2012

L'association des Maires de « Ville et Banlieue » regroupe des maires de toutes opinions et de toute la France. Très présente dans le débat présidentiel avec 120 propositions concrètes, notre association a tenu à échanger rapidement avec Mme Cécile Duflot, Ministre de l'Egalité des territoires et du Logement et Mr François Lamy, Ministre de la Ville, dès leur prise de fonction, puis avec les conseillers de Jean-Marc Ayrault : **prolonger la politique de la ville dans la durée avec un financement pérennisé est pour nous fondamental pour la cohésion sociale et le vivre ensemble dans la république.**

Le rapport de la cour des comptes publié ces jours-ci pointe les insuffisances, ces 10 dernières années, des résultats de la politique de la ville tout en soulignant nombre d'aspects positifs et résultats encourageants.

Notre association se prononce aujourd'hui comme hier :

1. **pour une meilleure coordination interministérielle** et un rapprochement de l'ANRU (qui gère le développement urbain) et l'ACSE (responsable de l'indispensable accompagnement social)
2. pour une volonté politique partagée par l'Etat, les collectivités locales et les bailleurs sociaux. **La cour des comptes souligne à juste titre la baisse ces dernières années des crédits d'Etat** et un accroissement de la participation des collectivités locales.
3. pour un pilotage de la politique de la ville via un binôme constitué par l'Etat et le Maire, au plus près des réalités souvent contrastées, avec l'appui des EPCI, des Départements et des Régions.

**La situation des finances publiques impose une évaluation régulière plus fine des actions menées mais aussi une redéfinition équitable des territoires concernés.** La proposition de la cour des comptes de cibler 6 départements ne nous paraît pas pertinente. Il faut, à nos yeux, raisonner au niveau de l'agglomération, des villes et même des quartiers afin de définir le zonage efficace et un financement équitablement partagé entre les territoires les plus en souffrance partout en France métropolitaine mais aussi ultramarine, territoires souvent en zone urbaine sensible mais parfois hors ZUS également.

Le gouvernement va mettre en place les « emplois d'avenir » en direction des jeunes.

**Il convient de rappeler l'indispensable fléchage prioritaire de ces emplois vers les villes les plus en souffrance :** nos territoires (rapport ONZUS) comptent 40% des moins de 25 ans au chômage : le double de la moyenne nationale.

Contact : Marc Cachard - 06 80 05 03 85